



Lettre aux Internes de Médecine Générale : Les enseignants de médecine générale sont en grève...

Pourquoi un tel mouvement ?

Depuis de nombreuses années des médecins généralistes passionnés travaillent pour la reconnaissance de leur discipline. Cette activité est le fruit d'une réflexion sur la spécificité des soins ambulatoires, l'amélioration des pratiques professionnelles, et le constat d'une inadéquation entre les enseignements théoriques et pratiques hospitaliers dispensés, et la pratique de la Médecine Générale.

La création du D E S de médecine générale, et plus récemment l'annonce du stage ambulatoire de deuxième cycle et de la création d'une sous section de Médecine Générale au Conseil National des Universités (CNU) ont pu apparaître à certains comme une réponse favorable. Pourtant derrière l'annonce il y a la réalité de la situation : A Lille, 4 Enseignants universitaires associés (2 Professeurs, 2 Maître de conférences) ont la responsabilité de la formation de 300 Internes de Médecine Générale. Au niveau national, 120 Enseignants universitaires associées pour plus de 10 000 Internes de médecine générale. Comparez ces chiffres à ceux qu'on retrouve pour les spécialités non généralistes dont certaines disposent de plus d'enseignants titulaires que d'internes... Ces enseignants associés mi temps sont nommés pour une durée de 3 ans au terme de laquelle le renouvellement de leur poste est aléatoire...

Les Enseignants Cliniciens Ambulatoires (E C A) ou Maîtres de stage forment les internes pour des honoraires non réévalués depuis des années, sans aucun statut universitaire, tout comme les chargés d'enseignement qui réalisent les Enseignements Dirigés.

Le DES de médecine générale est un trompe l'oeil, faute d'un nombre suffisant d'enseignants. Leur statut précaire ne leur permet pas de s'investir à un niveau nécessaire. Alors que la surcharge de travail et d'implication a déjà dépassé le seuil de tolérance, le ministère annonce aujourd'hui le stage en 2^{ème} cycle, sans apporter les moyens en rapport avec la tâche demandée et la responsabilité créée vis à vis des étudiants.

Depuis plusieurs années les instances représentatives des enseignants de Médecine Générale (CNGE puis SNEMG) ainsi que celles des internes de Médecine Générale (ISNAR) ont essayé et épuisé toutes les possibilités de négociation. Ils se heurtent à un dédain méprisant des ministères pour notre spécialité.

Pourquoi une grève des enseignements ?

Les enseignants de Médecine Générale ont tous par définition une activité d'enseignement, voire de recherche, et une activité de soins. Leurs revendications portent sur leur activité d'enseignement et de recherche, pas sur leur activité de soins. Ils n'ont donc aucune raison d'arrêter leur activité de soins en laissant leurs patients sans soins de premiers recours.

Que voulons-nous ?

En l'absence d'une véritable reconnaissance universitaire, le DES de médecine générale restera un DES « au rabais » par rapport aux DES des disciplines non généralistes. Votre futur diplôme restera dévalorisé. A obligations égales, diplôme égal.

Nos revendications sont fondées, raisonnables, et nous apportons des propositions élaborées et structurées de solutions. Malheureusement ces propositions se heurtent au refus des ministères de hisser réellement la médecine générale au niveau des autres disciplines.

Nous réclamons :

- la revalorisation statutaire et financière des enseignants cliniciens ambulatoires (Maîtres de stage)
- la titularisation sur critères définis des professeurs, dans le cadre de la filière universitaire de médecine générale.

Quelles conséquences à cette grève ?

Vous vous êtes répartis dans les différents terrains de stages ambulatoires, vous avez signé les conventions de stage, vous serez donc payés. Concernant la validation de ce stage, son refus éventuel ne viendra pas des enseignants de médecine générale! Cependant, il est vrai que nous ne pouvons promettre cette validation, dont la décision ne dépend pas que de nous. Mais nous sommes persuadés que vous n'accepterez pas ce refus sans vives protestations, les doyens ne l'ignorent pas non plus...

Qui bloque la négociation ? Qui prend le risque délibéré de brader votre formation et donc la reconnaissance de votre diplôme ? Qui promet sans jamais tenir ? En un mot à qui profite le crime ?

La réponse est pour nous évidente : Les trois ministères que concerne le DES de médecine générale (Education nationale – Santé – Recherche) restent sourds, refusent la négociation, et refusent de donner une certaine noblesse à ce DES déshérité, bafoué, négligé qui sera bientôt laissé pour compte ! Si vous trouvez ces termes un peu durs, détrompez vous ! Ils sont bien en train d'assassiner la Médecine Générale, discipline que vous avez choisi de pratiquer.